



Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

****Zones humides, les oiseaux d'eau***les zones humides***les oiseaux d'eau****

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ANCGE DU 31-10-2015

« Un rapport de la mission Oies cendrées, en demi-teinte ? »

Le 28 octobre 2015, l'ANCGE a pris connaissance du rapport du groupe chasse à l'assemblée nationale concernant la mission d'information sur la chasse des oies en février. Ce groupe, présidé par le député Philippe Plisson, a rédigé ce document suite à la demande conjointe de l'ISNEA et de l'ANCGE effectuée lors de la réunion à l'Assemblée Nationale, du 20 janvier 2015.

Dans ce rapport, qui reprend l'ensemble des connaissances sur la gestion des oies cendrées et l'état d'avancement actuel du dossier, quelques points semblent intéressants. On notera notamment le constat clair et factuel du très bon état de conservation des populations des oies grises sur leurs aires de répartition Ouest et Centre Paléarctique. Cette affirmation constitue un élément primordial et un argument supplémentaire justifiant la chasse des oies jusqu'au **20 février inclus**, date demandée et défendue par l'ANCGE.

Au vu de ce constat, à la fois scientifique et de la volonté politique à faire avancer ce dossier, l'ANCGE tient ici à réaffirmer à tous les passionnés de la chasse au gibier d'eau, sa volonté de tout mettre en œuvre pour qu'une décision **concrète et officielle** soit trouvée pour février 2016. Les chasseurs de gibier d'eau doivent être fiers de leurs modes de chasse et de leurs traditions. Ils méritent de pouvoir assouvir leur passion, en chassant en toute légalité sur la période demandée.

C'est dans ce sens que l'ANCGE se rendra à une réunion la semaine prochaine au siège de la FNC pour débattre sur ce dossier. Ce sera l'occasion de réaffirmer notre volonté et notre détermination à ne rien lâcher. L'ANCGE sera également reçue prochainement au Sénat, répondant ainsi favorablement à l'invitation des parlementaires du groupe « Chasse et Pêche », pour faire des propositions majeures notamment sur ce dossier, mais également sur d'autres problématiques concernant la chasse du gibier d'eau en France.

Soyez assuré que L'ANCGE travaille et s'investit objectivement et quotidiennement dans des dossiers concrets pour défendre les intérêts des chasseurs de gibier d'eau nationaux.

Bien cordialement en Saint-Hubert et une bonne saison dans vos territoires,

L'équipe de l'ANCGE